



**Point Presse des représentants des personnels des ministères chargés de l'Ecologie,
du Logement et Cohésion des territoires, des Transports
Jeudi 9 mai 2019 à 11H Denfert-Rochereau (café Indiana, 1 av du Général Leclerc)**

Toutes les organisations syndicales des MTES et MCT-RCT appellent à **la grève et aux manifestations le 9 mai** pour la défense du statut de la Fonction Publique, des missions de service public, des droits des personnels et des instances élues (Comités techniques, CAP, CHSCT). *Les représentants CGT, FO, FSU vous invitent à découvrir la réalité vécue par les personnels des services et établissements, avec révélations, témoignages...*

Selon la circulaire du Premier ministre du 24 juillet 2018 aux préfets de région, « pour certaines missions, le rôle de l'Etat doit être réaffirmé, **en renforçant si nécessaire ses moyens (...), en renforçant les capacités d'expertise** », « en articulant les missions de l'Etat, des collectivités et des opérateurs de manière plus efficiente ». La plupart des missions portées par le MTES et le MCT sont citées dans ce paragraphe (prévention des risques, gestion des crises, ingénierie territoriale, environnement, logement, transition écologique...). **Alors pourquoi supprimer encore des emplois (après - 996 en 2017, - 1345 en 2018, - 1313 en cours en 2019)...**

Par exemple d'ici 2022, - 500 à Météo France (Trump « climato sceptique » en supprime 250 « seulement » à l'Agence US Météo)... *-500 au Cerema* dont l'expertise sur les infrastructures routières et l'aménagement est mise péril... *-200 dans les 6 Agences de l'eau* en accélérant leur mutualisation... *-75 à l'ADEME* alors que l'on parle de transition énergétique dans les territoires... *-150 à l'AFB et l'ONCFS* alors que le plan Biodiversité appelle des moyens nouveaux et que le projet de loi prévoit de créer l'OFB au 1^{er} janvier 2020...

Pourquoi dissoudre les **DDT (M)** dans des services de préfecture polyvalents au gré des préfets ? Et dans le même temps ne pas donner de suite (et de moyens) à l'annonce d'un nouveau « **service public de performance énergétique de l'habitat** » ? Créer par la loi une nouvelle Agence, l'**ANCT** (Agence nationale de cohésion des territoires regroupant le CGET, France Numérique, l'EPARECA) avec des préfets délégués territoriaux sans moyen nouveau ni compétence d'ingénierie publique, sauf ceux d'opérateurs existants (ADEME, ANAH, ANRU, CEREMA) qui lui seraient attribués par conventions...

Pourquoi mettre en cause l'avenir des laboratoires d'hydrobiologie des **DREAL**, **les équipes d'inspections des sites et paysages des DREAL** ?

Le projet de créer un EPIC « **Agence Routes de France** », à la place des DIR et des services de la DGITM, serait « suspendu »... mais pendant ce temps se préparent : une nouvelle vague de privatisation de routes nationales avec prolongation des concessions aux sociétés privées et des transferts aux collectivités territoriales (non seulement la collectivité européenne d'Alsace, mais vers beaucoup de départements et de métropoles), amputant de 2000 km le réseau routier national non concédé existant (12 000 km).

La circulaire du Premier ministre précisant que l'Etat demeure compétent pour les 3 missions : Logement, Hébergement d'urgence, Accueil des migrants. **Mais alors pourquoi réduire d'encore 1 Md€/an le budget Logement et appliquer à la lettre le rapport « CAP 2022 » ?**

Contacts :
Francis Combrouze (CGT) 06 43 60 53 72
Laurent Janvier (FO) 06 27 31 17 68
Simon Lery (FSU) 07 60 94 85 42